



REQUEST FOR PROPOSALS DEMANDE DE PROPOSITIONS

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Contracting Authority :
Paul Hewitt

Procurement Services
Services d'approvisionnement
1200 Montreal Road /1200 chemin Montréal
Building M-58/Édifce M-58
Ottawa, Ontario
K1A 0R6

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Proposal To:

We hereby offer to sell to His Majesty the King in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition aux:

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté Le Roi du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).



Title/Sujet Acoustic Floor Facility – Installation de Plancher Acoustique	
Solicitation No./N. de l'invitation 22-58152/A	Date 23/03/2023
Solicitation Closes/L'invitation prend fin at/à 2:00pm on/le 14/04/2023	Time Zone/Fuseau Horaire EDT
Address Enquiries To/Adresser demandes de renseignements à : Paul Hewitt Paul.Hewitt@nrc-cnrc.gc.ca	
Amendment # Amendement 001	

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No./N. de telephone Facsimile No./N. de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisé à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Cette modification à la DP 22-58121 a été portée à:

- 1- Réviser le document de spécifications de l'annexe D ci-joint (Aperçu, calendrier, dessins d'atelier)
- 2- Réviser la Partie 1, IP 3 Questions ou demands d'éclaircissement
- 3- Réviser la Partie 5, EPEP 3 Exigences de présentation et évaluation des propositions para 3.1

1- **SUPPRIMER:** Annexe D

INSÉRER: Annex D

2- **SUPPRIMER:** Partie 1, IP 3 Questions ou demands d'éclaircissement

INSÉRER:

IP3 QUESTIONS OU DEMANDES D'ÉCLAIRCISSEMENT

Les questions ou les demandes d'éclaircissement pendant la durée de la DP doivent être soumises par écrit le plus tôt possible à l'autorité contractante dont le nom figure à la page 1 de la DP à l'adresse courriel Paul.Hewitt@nrc-cnrc.gc.ca. Les demandes de renseignements ou d'éclaircissement devraient être reçues au plus tard dix (10) jours ouvrables avant la date limite indiquée sur la page couverture de la DP. En ce qui concerne les demandes de renseignements ou d'éclaircissement reçues après cette date, il se peut que l'on n'y réponde pas avant la date de clôture pour la présentation des propositions.

3- **SUPPRIMER:** Partie 5, EPEP 3 Exigences de présentation et évaluation des propositions para 3.1

INSÉRER:

3.1 EXIGENCES OBLIGATOIRES

À défaut de satisfaire aux exigences obligatoires, votre proposition sera jugée irrecevable et ne sera pas étudiée plus en profondeur.

Article	Exigences obligatoires	Numéro de page de la proposition	Critères remplis ou non-remplis
1	Le soumissionnaire doit avoir un minimum de 10 ans d'expérience dans l'exécution de projets uniques de structures en béton, et comme entrepreneur fournissant des services de construction comparables au présent appel d'offres. Fournir un profil de l'entreprise et un historique pertinent tel qu'il est décrit au point 1 des critères techniques évalués.		
2	Le soumissionnaire doit fournir un CV pour le superviseur de chantier proposé, possédant un minimum de 5 ans d'expérience pertinente.		
3	Le soumissionnaire doit fournir un CV pour le gestionnaire de projet proposé, possédant un minimum de 5 ans d'expérience pertinente.		

Solicitation No. - N° de l'invitation
22-58121/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
22-58121

Amd. No. - N° de la modif.
001
File No. - N° du dossier
22-58121

Buyer ID - Id de l'acheteur
N74
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

4	5 % de la valeur totale du contrat doivent être engagés dans le cadre du plan de participation autochtone tel que défini à l'annexe F.		
5	Les soumissionnaires doivent assister à au moins une (1) des deux (2) visites obligatoires du site. Les deux (2) visites de site auront lieu le 30 mars 2023 et le 31 mars 2023 à 10h00 HAE dans le bâtiment M-38, à l'entrée principale est.		

Toutes les autres modalités demeurent inchangées